

Auteur : Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)

Texte libre :

L'idée de faire apparaître séparément la couverture "voix" et "internet mobile" nous semble censée et nous adhérons au principe de faire évoluer les cartes de couverture en fonction de la nouvelle donne technologique. En effet, cela n'a pas de sens de mentionner la couverture avec une technologie éteinte. Néanmoins la 3 G ayant encore quelques années devant elle, nous pensons opportun de conserver la carte de couverture 3G, qui correspond à un accès limité à l'internet mobile qu'il peut être utile de connaître, tant qu'elle existe.

Nous tenons par ailleurs à attirer l'attention de l'ARCEP sur le fait que les personnes électrohypersensibles, de plus en plus nombreuses, se servent de ces cartes pour trouver les zones les moins exposées. Nous craignons qu'avec le projet de modification de la cartographie, il soit plus difficile de repérer les zones blanches ou presque et faisons par conséquent la demande suivante :

- soit établir une carte spécifique des zones blanches (ou presque) tous opérateurs confondus, ce qui serait l'option la plus facile à consulter
- soit, par défaut, de continuer à rendre nettement visible sur les cartes de chacun des opérateurs les zones non couvertes en voix et internet mobile (haut débit ou non).

Espérant que ces cartes destinées aux utilisateurs connectés puissent également servir à ceux qui sont dans la nécessité de fuir ces connexions, nous attacherions du prix à savoir quelle suite vous donnerez à notre demande.